

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/125
11 septembre 2003

(03-4919)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: français

TUNISIE

Déclaration de S.E. M. Mohsen Laroui
Secrétaire d'État auprès du Ministère du tourisme, du commerce
et de l'artisanat, chargé du commerce

Permettez-moi d'abord de me joindre aux orateurs précédents pour exprimer, en mon nom et au nom de ma délégation, mes vifs remerciements au gouvernement et au peuple mexicains pour l'excellente organisation et l'accueil chaleureux, ainsi que pour la qualité des moyens mis à la disposition de cette Conférence.

Je saisis également cette occasion pour rendre hommage à M. Supachai Panitchpakdi, Directeur général de l'OMC, ainsi qu'à M. Carlos Pérez del Castillo, Président du Conseil général, pour les efforts fournis afin de faire progresser ce cycle de négociations commerciales multilatérales.

Cette Conférence se situe à un moment difficile pour l'économie mondiale. Elle se tient dans un environnement international fragile et caractérisé par un net ralentissement de la croissance et du commerce mondial. Les pays en développement ont souffert le plus de cette situation.

C'est pourquoi nous accordons une importance particulière à la présente Conférence qui doit donner un signal fort à la communauté des affaires pour reprendre confiance dans l'environnement mondial et la reprise de l'investissement et l'activité économique.

Elle se tient également à un moment charnière, après la Conférence de Doha, mais avant l'achèvement des négociations prévu pour la fin de l'année prochaine.

C'est ici l'occasion de faire avancer les négociations en cours selon les termes du Programme de Doha pour le développement; l'engagement unique est fondamental dans cette démarche.

La progression des négociations est différente selon les domaines, certains ayant atteint un niveau acceptable d'avancement; d'autres, notamment ceux intéressant plus particulièrement les pays en développement, accusent des retards. Et c'est la responsabilité de tous de faire aboutir les négociations de manière équilibrée.

Mis à part les contraintes inhérentes aux positions des uns et des autres et aux calendriers des négociations, nous nous réunissons aujourd'hui pour un système commercial plus libre qui ne doit pas être une fin en soi mais une locomotive à même de répondre aux aspirations et attentes de centaines de millions de personnes pour un meilleur niveau de vie.

Nous estimons que les résultats de notre Conférence doivent donner à la dimension développement du Programme de Doha un contenu réel, effectif et opérationnel.

Concernant la question de mise en œuvre des Accords de l'OMC, il est évident que s'acquitter des obligations et engagements signés dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce est un gage de crédibilité. Ceci permettra aux pays en développement un meilleur accès aux marchés, tout en leur aménageant une plus grande flexibilité compte tenu de leurs stades et niveaux de développement.

Pour ce qui est de l'accès aux médicaments, la Tunisie se félicite de l'accord réalisé récemment dans ce domaine. Elle estime néanmoins qu'il existe d'autres maladies menaçant la santé ou provoquant un danger à des millions d'êtres humains, y compris les maladies cardiovasculaires, le cancer et autres, et qui nécessitent un intérêt particulier de la part de la communauté internationale.

Les négociations dans le domaine du commerce multilatéral doivent tenir compte des préoccupations des pays en développement et des PMA. Elles doivent également permettre d'assurer un meilleur accès pour les biens et services représentant un intérêt particulier pour ces pays.

Dans le domaine agricole, les pays Membres devront prendre en compte la spécificité de ce secteur et l'importance qu'il revêt du point de vue tant économique que social, notamment pour les PED et les PMA.

La prise en compte de cet aspect passe surtout par une diminution des mesures de soutien ayant un effet de distorsion sur les échanges agricoles qui entravent le développement des activités agricoles dans les pays en développement, surtout dans le contexte d'une agriculture caractérisée par l'importance des exploitations familiales de petites tailles peu intégrées aux marchés.

Pour éviter que cette petite agriculture ne soit affectée par les effets de la libéralisation des échanges, il y a lieu de maintenir et de concevoir des modalités souples et adaptées pour le soutien de l'agriculture afin d'éviter la disparition de l'activité des petits exploitants et les conséquences sociales qui ne résultent.

Une plus grande attention devrait également être accordée aux pays importateurs nets de produits alimentaires. En effet, le programme de réforme de l'agriculture dans sa composante concurrence à l'exportation aura certainement des effets négatifs sur la facture alimentaire. Les modalités de l'aide alimentaire telle que servie actuellement ne sont plus appropriées. Ceci milite par conséquent en faveur de la mise en place d'instruments adéquats permettant de soutenir les pays importateurs nets de produits alimentaires.

La Tunisie appelle par conséquent à la mise en place du fonds revolving proposé par les PED et les PMA concernés.

Pour les services, la Tunisie appelle à une plus grande prise en considération des intérêts des pays en développement dans les offres initiales des pays développés. Ceci va les stimuler davantage à présenter leurs offres de libéralisation dans ce secteur.

Pour améliorer leurs exportations de services, ces pays ont besoin de la reconnaissance mutuelle des diplômes et des qualifications professionnelles et de l'amélioration de l'accès aux marchés à travers la libéralisation du mouvement des personnes physiques et la facilitation des déplacements.

En matière d'accès aux marchés des produits non agricoles, l'approche sectorielle présente de grands défis pour les économies reposant sur un petit nombre de secteurs d'activité. L'élimination des crêtes tarifaires et de l'escalade tarifaire est par contre fondamentale pour un meilleur accès aux marchés pour ces pays.

Les propositions visant le démantèlement total et sectoriel des droits de douane sur ces produits suscitent en nous des inquiétudes face à l'érosion des préférences commerciales issues des accords d'intégration régionale. Cette érosion fera perdre à mon pays d'importantes ressources financières provenant des revenus des exportations dont celles d'un secteur représentant à lui seul 50 pour cent de ces revenus.

En ce qui concerne les questions de Singapour, la Tunisie insiste sur l'autonomie des pays en développement pour fixer leurs objectifs et mettre en place les instruments nécessaires à leur réalisation.

Permettez-moi enfin de féliciter le Népal et le Cambodge pour leur accession à l'OMC, une preuve de plus que cette Organisation devrait être universelle, et nous demandons aux différents partenaires de s'abstenir d'imposer des demandes de nature à retarder ou à empêcher les pays en développement de bénéficier des bienfaits du système commercial multilatéral.
